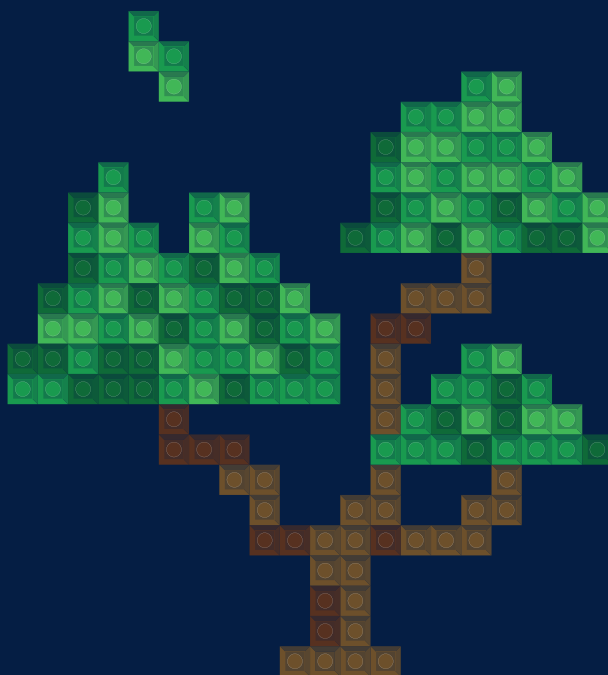




EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDR SICAV EURO SUSTAINABLE CREDIT

INVESTIR DANS LES OBLIGATIONS D'ENTREPRISES AUX
FONDAMENTAUX SOLIDES AVEC UNE APPROCHE DURABLE



EDMOND DE ROTHSCHILD, BOLD BUILDERS OF THE FUTURE.

edmond-de-rothschild.com

Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Credit est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisé à la commercialisation en France, Luxembourg, Autriche, Allemagne, Espagne, Portugal, Suisse et Italie.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

► **Notre conviction : Une gestion active combinée à une stricte sélection des émetteurs basée sur des critères financiers ET durables est selon nous créatrice de valeur sur le long terme.**

POINTS CLÉS

INDICATEUR DE RISQUE :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



**Un fonds dédié
aux obligations
d'entreprises affichant
une approche durable**



**Une qualité
de notation élevée**
(Min.70% de titres Investment
Grade¹)



**Une vision transversale
des enjeux ESG**
(Environnementaux, Sociaux
et de Gouvernance)



Horizon
d'investissement de
2 ans



**Risque de perte
en capital et risque de
crédit**



**Classification SFDR²
Article 8**

ÉQUIPE DE GESTION

► **Un acteur reconnu de l'ISR depuis plus de 10 ans** : Une équipe d'investissement expérimentée, alimentée par les connaissances uniques d'experts internes en matière de macroéconomie, de thématique et d'analyse ESG (+26 ans d'expérience en moyenne pour l'équipe d'Investissement Responsable (IR) et outil de notation ESG interne développé depuis 2011).

Analyse financière et gestion de portefeuille



Alexis FORET
Co-Gérant*
18 ans d'expérience



Alexander EVENTON
Co-Gérant*
19 ans d'expérience

Analyse extra-financière



Jean-Philippe DESMARTIN
Dir. de l'Investissement Responsable*
28 ans d'expérience

1. Investment Grade est un terme utilisé pour définir les émissions obligataires à faible risque dont les notations financières vont de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Le risque de défaut de ces émissions est faible et leur niveau de rémunération est bien inférieur à celui des émissions à haut rendement. 2. SFDR : La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entraîner éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Si vous avez des doutes concernant la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Fonds article 8 selon le Règlement SFDR : fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

* Données au 30/12/2022. L'identité des gérants présentés dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit.

POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS DANS L'ENVIRONNEMENT ACTUEL ?



Une allocation cœur répondant à un double besoin

- Structurel : Financer, selon la société de gestion, les entreprises championnes européennes en contrepartie d'une prime de crédit
- Ponctuel : Profiter d'un portage¹ retrouvé après une année 2022 compliquée



Performance, résilience & reconnaissance

- Un historique de long terme (01/09/2015), soulignant la capacité de l'équipe de gestion à traverser les cycles²
- Une expertise primée : une notation 5 Etoiles Morningstar³ et 5 feuilles Climetrics⁴

NOTRE OBJECTIF

Notre démarche d'investissement ainsi que notre efficacité dans l'implémentation des meilleures idées d'investissement sont selon nous, un facteur majeur de résilience face à la volatilité des marchés et à l'instabilité géopolitique dans l'objectif de poursuivre un rendement supérieur à l'indice de référence sans ajouter davantage de risque à notre portefeuille. C'est pourquoi nous cherchons à sélectionner des sociétés qui offrent :

- ▶ **Des fondamentaux financiers robustes sur le long terme**
- ▶ **Une qualité extra-financière élevée**, déterminée grâce à notre processus d'analyse ESG « Best-in-Universe »⁵

Par ailleurs, la sélection vise à conjuguer un rendement attractif et une performance régulière au travers notamment du pilotage actif de la sensibilité.

NOTRE APPROCHE

Notre approche est fondée sur la sélection d'émetteurs de qualité.

Nos gérants s'appuient sur l'ensemble des ressources de la plateforme Fixed Income pour extraire, selon la société de gestion, les meilleures opportunités offertes par les différents segments du crédit: **Investment Grade, à Haut Rendement** (*émissions obligataires spéculatives dont la notation financière est strictement inférieure à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. La rémunération de ces émissions est élevée, mais le risque de défaut de la contrepartie l'est également*), **Subordonnées financières**⁶.

Enfin, le portefeuille affiche une notation moyenne minimum de BBB-; soit une qualité de crédit Investment Grade.

1. Portage : Stratégie qui consiste à porter des obligations jusqu'à leur terme en prenant soin d'encaisser les coupons au fil du temps, jusqu'à leur remboursement à terme par les émetteurs. L'intérêt de ce type de stratégie réside dans la visibilité sur le rendement, via l'encaissement régulier des coupons, pour peu que l'investisseur soit investi depuis la mise en place de la stratégie jusqu'à la fin de celle-ci.

2. +5.16% (action I-EUR) contre -0.41% pour l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporates TR (EUR) entre le 01/09/2015 et le 30/12/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et peuvent être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change.

3. Notations Morningstar au 30/12/2022 pour la période « Overall » dans la catégorie « Obligations EUR Emprunts Privés » (action I-EUR).

4. Notations Climetrics au 30/12/2022. Les notations Morningstar et Climetrics ne sont pas des classements de marché et ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter, de vendre ou de détenir des parts ou actions des OPC gérés par le groupe Edmond de Rothschild. La référence à un classement ou à un prix de cet OPC ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou du gestionnaire.

5. Best-in-Universe : consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

6. Dettes subordonnées : émissions pour lesquelles les prêteurs acceptent d'être désavantagés par rapport aux autres créanciers plus « seniors » en cas de défaillance de l'emprunteur. Parmi les dettes subordonnées les plus courantes, citons les émissions pour lesquelles le contrat entre le prêteur et l'emprunteur ne fixe les conditions de remboursement qu'après le remboursement de tous les autres créanciers de premier rang. En considération de ces contraintes qui affectent négativement le risque des prêteurs, ces derniers s'attendent à une rémunération plus importante et à d'autres avantages fixés dans les conditions d'émission.

PRINCIPAUX RISQUES D'INVESTISSEMENT

INDICATEUR DE RISQUE :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

Risque de perte en capital : Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque de crédit : Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compar-

tement est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux : L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS*

Objectif d'investissement : EdR SICAV Euro Sustainable Credit est un fonds d'obligations d'entreprises dont l'objectif est de sélectionner des titres émis en euros jugés attractifs, en associant à l'analyse des critères financiers une analyse destinée à évaluer la durabilité des investissements.

Forme juridique : SICAV de droit Français depuis le 12/02/2019. Le compartiment était auparavant un FCP de droit Français.

Code ISIN : Action A : FR0010172767 / Action I : FR0010789321

Date de création : Mai 2005

Affectation des résultats : Actions A et I : Capitalisation

Frais de gestion maximum : Action A EUR : 0,95% TTC / Action I EUR : 0,45% TTC

Montant minimum de la souscription initiale : Action A : 1 action / Action I : 500 000 €

Commission de souscription (non acquise à l'OPCVM) : Action A : 1% maximum / Action I : néant

Commission de rachat : néant

Commission de surperformance Actions A et I : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return

Indicateur de référence : Bloomberg

Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return

Durée de placement recommandée : > 2 ans

*Le document présente les parts principales du fonds en EUR (Actions A et I). Pour les autres types de parts, veuillez contacter votre interlocuteur commercial ou vous référer au prospectus.

Janvier 2023. Ce document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.

Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande. Vous pouvez obtenir, sur le lien : https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et en anglais. Edmond de Rothschild Asset Management (France) peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild.

Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

Numéro d'enregistrement CNMV : n.o 1801

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edram.fr